

MOUTIER L'organiste Bernard Heiniger revient sur le doute qui règne autour de l'agrandissement de l'orgue de la Collégiale de Moutier et sur le licenciement du titulaire

«Une médiation doit avoir lieu»

MATTHIEU HOFMANN

«Un organiste à ne pas perdre et une occasion à ne pas rater.» Bernard Heiniger sait de quoi il parle, il a posé ses mains sur tous les orgues de la région, sans exagérer. Et, au début des années 1960, notamment, sur celui de la Collégiale alors fraîchement construit. «Une vraie fierté à l'époque», se rappelle-t-il. «Il était alors plus grand que celui du Pasquart à Bième.» Temple dont il a d'ailleurs été ensuite longtemps l'organiste.

Assurant ne pas vouloir polémiquer, Bernard Heiniger a cependant accepté de donner son avis sur les récents événements survenus autour de l'orgue de la Collégiale, de son projet d'agrandissement et du renvoi de celui qui en était le titulaire et le porteur dudit projet, Christoph Maria Moosmann. Pour rappel, ce dernier s'est vu signifier par le Conseil de la paroisse réformée française de Moutier, qu'on souhaitait se passer de ses services. Au cœur du problème, (voir Le JdJ du 21 juillet), un désaccord autour de l'agrandissement de l'orgue, projet donc porté par Christoph Maria Moosmann et l'Association pour les Grandes Orgues de la Collégiale dont il est le président.

«Les inconvénients de Christoph Maria Moosmann: il est catholique, allemand et a un certain âge», estime Bernard Heiniger, qui dit aussi que l'intéressé a vécu une intégration en Prévôté délicate en ne s'y établissant pas. «Il connaît peu le Jura bernois.» Les forces du musicien: «Il est brillant, improvisateur, créateur, c'est un excellent instrumentiste. C'est une véritable chance de l'avoir à Moutier.»

«Des peccadilles»

Et il y a ce projet d'envergure, ajouter 20 tuyaux à l'orgue de la



L'orgue de la Collégiale n'en finit pas de faire parler de lui. Mais on ne sait toujours pas s'il s'agrandira. Bernard Heiniger espère qu'une médiation entre les différentes parties puisse avoir lieu. ARCHIVES STÉPHANE GERBER

«**Au moment où, enfin, quelque chose de grand va se mettre en place, on casse l'instigateur.**»

BERNARD HEINIGER ORGANISTE

Collégiale. «Au moment où, enfin, quelque chose de grand va se mettre en place, on casse l'instigateur», regrette celui qui a aussi présidé la commission de la musique du canton de Berne pendant huit ans. «Tout ça pour des peccadilles.» Et d'ajouter: «Cela

ne me paraît pas possible de le licencier dans cette situation, au cœur de ce projet. Une médiation doit avoir lieu. Mais je ne sais pas qui doit en avoir l'initiative. La commune?» Une commune qui est prête à mettre la main à la poche à hauteur de 100

000,00 francs pour l'agrandissement, comme le Conseil du Jura bernois d'ailleurs.

Il évoque aussi l'opéra liturgique «In die sancti Germani abatis», œuvre créée spécialement par Christoph Maria Moosmann pour être jouée à la Collégiale. Bernard Heiniger en profite pour mentionner que cela serait l'occasion de mettre Saint-Germain au cœur d'un projet. «La Collégiale porte son nom mais rien ne le mentionne», note-t-il. Encore, il espère que la réalisation des travaux pourrait permettre à Moutier de faire partie de «La voie des orgues», un projet culturel franco-suisse passant par

Belfort, Porrentruy et Bellelay, notamment.

Bernard Heiniger avance que l'aboutissement des Grandes Orgues pourrait faire écho à un autre projet qu'il glisse à demi-mot: «L'installation d'un carillon à Moutier.» S'il ne sera pas possible d'en savoir davantage pour le moment, le musicien indique tout de même être en train de rechercher l'endroit idéal, «plutôt du côté de l'église catholique.» «Cela pourrait faire partie d'une promenade culturelle à Moutier», espère-t-il encore. «Une promenade qui s'arrêterait à divers endroits qui mettent en lumière la culture vivante de Moutier.»